



Le 7 juillet 2017, le parc national d'Arly est devenu un patrimoine mondial. Le Comité du patrimoine mondial, réuni à Cracovie (en Pologne) du 02 au 12 juillet 2017 en sa 41^e session annuelle, a inscrit sur la liste du patrimoine mondial le Complexe W-Arly-Pendjari (Bénin, Burkina Faso), une extension du parc national du W du Niger, inscrit depuis 1996.

Le vendredi 7 juillet 2017, le parc national d'Arly est devenu un patrimoine mondial. En effet, il a été inscrit sur la liste du patrimoine avec le parc de Pendjari du Bénin. Ce complexe n'est qu'une extension de celui du Niger (le parc du W). Il s'agit à travers cette inscription de faire connaître et de protéger ce site que l'organisation considère comme exceptionnel. « Le Complexe W-Arly-Pendjari constitue le plus vaste écosystème terrestre, semi-aquatique et aquatique des savanes d'Afrique de l'Ouest. En effet, il abrite la population d'éléphants la plus grande et la plupart des grands mammifères typiques de la région comme le lamantin d'Afrique, le guépard, le lion ou le léopard » a souligné le Comité dans le communiqué de presse de l'UNESCO. Le Parc national d'Arly, créé par le décret n° 8885 du 23 décembre 1954, est situé dans la province de la Tapoa, à 435 km à l'Est de Ouagadougou.]Encore appelé réserve totale de faune d'Arly au Burkina Faso, il est transfrontalier avec le Niger (le Parc National du W) et le Bénin (la Réserve de la Pendjari). Couvrant une superficie de 18 000 hectares environ, la réserve est reconnue en tant que site Ramsar depuis 2009 pour l'importance de ses zones humides. La monotonie des savanes plates est rompue par la présence de la falaise de Gobnangou. Le site abrite de nombreuses espèces que sont les reptiles, les oiseaux et les mammifères. La végétation comporte une large part d'herbacées mais aussi de ligneux qui constituent des savanes arbustives, des savanes boisées. On y trouve également des arbres utiles, telles que le karité, le néré, le baobab, etc. Le site bénéficie d'une zone tampon constituée de réserves partielles de faune, de concessions de zones de chasse, et de Zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC) dont les formes de gestion garantissent la quiétude et la protection du complexe tout entier. Les visites du Parc national d'Arly sont soumises à la présence d'un guide, accompagné d'infrastructures hôtelières. Cependant, le parc est confronté à des pressions et menaces diverses. Il s'agit notamment de la transhumance, de l'avancée du front agricole (la pression démographique et

Parc d'Arly : Le 1er site naturel du Burkina classé patrimoine mondial

Écrit par Sidwaya

Lundi, 10 Juillet 2017 07:31 - Mis à jour Lundi, 10 Juillet 2017 07:36

la recherche de nouvelles terres entraînent une avancée des activités agricoles vers les périphéries immédiates du parc) et l'exploitation illégale des ressources forestières, fauniques et halieutiques. Déclaré donc patrimoine mondial, il revient donc à l'Etat d'en prendre véritablement soin.

Fleur BIRBA

fleurbirba@gmail.com

Sidwaya